Un couloir de 10 mètres sera dégagé sur la plage du Misincu

Problème récurrent sur les plages du Cap Corse, ou les banquettes de posidonies véritables « repousse-touristes », font l'objet de sollicitations de la part des socioprofessionnels envers les élus.

La posidonie, espèce protégée endémique à la Méditerranée, est une plante aquatique à fruits, qui se reproduit et joue un rôle capital dans l'écosystème méditerranéen.

Elle est considérée comme essentielle dans le milieu marin, avec le stockage de carbone et l'oxygénation du milieu, dans lequel vivent et se reproduisent les espèces. Les herbiers de posidonies sont signe d'une grande qualité des eaux.

Les feuilles et les rhizomes arrachés du fond lors des grandes tempêtes hivernales par le courant, accumulés le long du littoral par couches successives, constituent une protection naturelle contre l'érosion, mais aussi représentent un repoussoir visuel, olfactif et naturel pour les personnes désirant profiter de la plage.

Sur la plage, en compagnie du maire, Jean-Claude et Monique Peletti souhaitaient trouver une solution à ces envahissantes banquettes de posidonies. / PHOTO ALAIN CAMOIN

Une participation financière des commerçants

Après les sites de Macinaghju, Meria dans l'extrême pointe du Cap Corse où des solutions (provisoires) ont été trouvées pour la saison, la plage de Porticciolu faisait l'objet hier d'une visite de la municipalité, à la demande de Jean-Claude Peletti exploitant la paillote « la Voile Rouge ».

L'heure certes un peu matinale, n'a tenté que quatre touristes à franchir la barrière posidonie et oser « trempette », dans une eau limpide affichant déjà les 27°.

« C'est vrai que c'est repoussant au début, mais nous avons lu le panneau d'informations et savons que ce n'est pas sale », assure la maman d'une famille bretonne. *« Et puis elle est tellement bonne, par rapport à chez nous que c'est vraiment un plaisir »*.

L'humeur n'est pas autant à l'optimisme du côté de la Voile Rouge Voisine. *« Nous ne pouvons même pas installer les transats, on paye une AOT »*, se plaint Monique Peletti exploitant le commerce depuis plus de 20 ans.

« D'une façon ou d'une autre il va falloir trouver une solution », renchérit Jean-Claude le mari. Présent hier, Albert Mattei, le maire de Cagnano, avouait un problème de trésorerie et de réglementation.

« Jusqu'à présent nous pouvions intervenir grâce au produit de la taxe de séjour.

Depuis peu de temps le produit est transféré à la Communauté de communes, ce qui fait que je n'ai plus de fonds budgétisé pour financer ce genre d'opération.

Du point de vue de la réglementation, je pense que la démarche que nous avions avec la DDTM sera pour le même genre de compromis avec le Parc Marin ».

Une année de transition estime le Parc Marin

Déjà intervenu dans les précédents dossiers, Macinaghju et Tamarone, qui étaient déjà programmés en avant saison, le Parc Marin assure par sa directrice, Maddy Cancemi, que c'est une année de transition, de consultations et de concertation sur les différents dossiers du Cap Corse . Après discussions et au bout de quelques instants, Albert Mattei annonçait en contrepartie de la participation financière des commerçants, qu'une entreprise devrait être rapidement contactée afin de traiter un couloir de 10 mètres de large, sur la pointe nord de la plage. *« Ce n'est pas beaucoup ! »*, lançait Monique Peletti. *« Je pense que c'est mieux que rien... »*, répliquait le maire.

ALAIN CAMOIN